



Lycée Fustel de Coulanges à Massy (91)

Sensibiliser à l'environnement dans les lycées publics franciliens

La nouvelle offre de services de la Région

Région
île de France

LYCÉES
ÉCO-RESPONSABLES

Le nouveau dispositif proposé par la Région vous permet d'avoir accès à des activités de sensibilisation :



• Sur la thématique environnementale de votre choix



• Au sein de votre établissement



• Dans le format pédagogique qui vous convient



• 100% financé par la Région Île-de-France

Qui réalise la sensibilisation ?

La Région Île-de-France a contractualisé un accord-cadre auprès des associations **Graine Île-de-France** et **Vivacités Île-de-France**. Ces deux têtes de réseau associatif comptabilisent plus de 150 associations adhérentes, spécialistes de l'éducation à l'environnement et au développement durable.

Ainsi, pour chaque demande sélectionnée, **l'activité de sensibilisation sera réalisée par un animateur ou une animatrice experte de la thématique ciblée.**

Comment ça marche ?

1 • Choisir le sujet

La prestation de sensibilisation devra être en lien avec **un des 17 Objectifs de développement durable des Nations Unies et l'une des 6 thématiques environnementales** de la Démarche régionale des Lycées Éco-responsables :



• Energie – Climat



• Gestion de l'eau



• Biodiversité



• Alimentation – Santé



• Prévention et Gestion des déchets



• Solidarité

2 • Choisir le format

Les établissements peuvent demander des activités de sensibilisation sous trois types de format :

- ✓ **Une conférence :** une présentation de type magistrale, de 2 heures ou 3 heures, s'adressant à un minimum de 60 personnes.
- ✓ **Un atelier pédagogique :** un format participatif mobilisant de manière active les participants. La durée globale de cette prestation dure 2 heures ou 3 heures. Elle s'adresse à un minimum de 30 personnes jusqu'à un maximum de 60 personnes.
- ✓ **Une activité hybride (conférence et atelier pédagogique) :** une activité mixte couplant conférence et atelier participatif. Cet atelier dure 3 heures et s'adresse à un minimum de 30 personnes et jusqu'à un maximum de 60 personnes.

3 • Déposer sa demande auprès de la démarche des Lycées Éco-Responsables



Étape 1

Rendez-vous sur **le site du pôle Lycées**, à l'onglet « Sensibilisation à l'environnement – Dépôt des candidatures » : https://lycees.iledefrance.fr/sensibilisation_a_lenvironnement-depot_des_candidatures



Étape 2

Cliquez sur « **Formulaire de demande** » afin de renseigner l'activité de sensibilisation souhaitée



Étape 3

Envoyez la **charte d'engagement** signée du chef d'établissement afin de confirmer que votre projet est bien validé par la direction, et sera bien réalisé en cas de sélection.

L'ensemble des documents sont à télécharger sur le site du pôle Lycées et à envoyer à l'adresse mail suivante : sensibilisation-eedd.lycee@iledefrance.fr



Étape 4

La démarche des Lycées Éco-Responsables revient vers vous pour vous indiquer si votre demande a été sélectionnée.

La Région finance environ 40 prestations de sensibilisation chaque année

Afin de respecter une diversité géographique des lycées et une variété des filières et des thématiques traitées, elle procède à une sélection des demandes reçues. Les demandes s'inscrivant dans un projet global d'établissement sont favorisées.



Région Île-de-France

2, rue Simone-Veil
93400 Saint-Ouen
Tél. : 01 53 85 53 85

www.iledefrance.fr

 RegionIleDeFrance
 iledefrance
 iledefrance

**Pôle Lycées, Direction des Opérations,
Lycées Éco-Responsables :**
sensibilisation-eedd.lycee@iledefrance.fr